AUTRES ÉVÉNEMENTS- AUTRES ÉVÉNEMENTS

MIS À JOUR LE 24/10/2025

Appel à candidatures pour des experts aux Comités français de pharmacopée

Du 28 avr. 2025 au 14 sept. 2025

L'ANSM lance un appel à candidatures afin de renouveler les membres de ses comités français de Pharmacopée.

Cet appel à candidatures est terminé.

Consultez l'appel à candidatures visant à recruter des experts externes siégeant au sein des Comités français de pharmacopée

Pour être étudié, le dossier de candidature doit être constitué des éléments suivants :

1. Formulaire de candidature précisant les domaines d'expertise du candidat ;
2. *Curriculum vitae* complété de la liste des principaux travaux et principales publications (avec les liens internet correspondants le cas échéant – pubmed notamment) ;
3. Déclaration publique d'intérêts (DPI) ;
4. Pour les représentants des usagers : lettre de présentation de l'association et de la candidature signée par le (la) présidente de l'association ainsi que la copie de l'agrément de l'association.

Modalités de candidature

. 2.
1. Remplissez et enregistrez le formulaire de candidature sur Démarches simplifiées (voir le lien ci-dessous) et déposez :
 1. - votre CV, complété le cas échéant de la liste des principaux travaux et principales publications ;
 2. - pour les représentants d'association la lettre de présentation de l'association et de la candidature signée par le (la) président (e) de l'association ainsi que la copie de l'agrément.
. 3. Remplissez votre DPI sur le portail DPI (voir le guide de saisie)

La sélection des candidats tiendra compte des compétences recherchées pour chacun des CFP. Elle visera également, dans la mesure du possible, à assurer une composition équilibrée en termes de représentativité et de parité homme/femme.

Chaque candidature fera l'objet d'une information sur les suites qui lui seront données. La composition nominative de ces instances fera l'objet d'une publication sur le site internet de l'Agence et d'une décision qui sera transmise à chaque

membre nommé.

Contact pour toute question relative à l’appel à candidatures : comites.permanents@ansm.sante.fr



PUBLIÉ LE 28/04/2025 - MIS À JOUR LE 29/01/2026

Rejoignez les Comités français de pharmacopée

VIE DE L’AGENCE - INSTANCES
